

L'édito

Numéro 10 – février 2015

Bonjour à tous,

Le Pilote REGGLISS a débuté le 6 janvier dernier pour les horairistes de l'axe Nord Est ayant reçu l'attestation de formation correspondante (pour rappel, la zone Pilote comprend les EIC Nord Pas de Calais, Paris Picardie, Paris Champagne Ardenne, Alsace et Lorraine et le BHN Nord Est).

Le Pilote REGGLISS a pour objectif de tester la robustesse des nouveaux processus métier, les évolutions SI des outils (THOR et DELTHA) et de fournir un retour d'expérience permettant d'alimenter la décision de lancement de la Généralisation.

Cette newsletter est l'occasion de revenir sur les premières adaptations REGGLISS. Il sera notamment question de volume de sillons adaptés, du respect de l'éligibilité des sillons ainsi que du ressenti des utilisateurs.

**« 580 adaptations
REGGLISS par
semaine* »**

Cette note est également l'occasion pour l'équipe REGGLISS de remercier Christophe Clemenz (Responsable Antenne Formation Professionnelle) ainsi que l'ensemble des acteurs concernés par la phase Pilote (et sa préparation) pour leur implication, collaboration et leur disponibilité.

Dans le prochain numéro de la Newsletter REGGLISS, nous reviendrons plus en détail sur la préparation de la Généralisation.

Sommaire

p. 1	L'édito
p. 2	Retour sur le Pilote
p. 3	Retour d'expérience Pilote
p. 3	Rappel de l'assistance THOR / DELTHA
p. 4	Pré-requis pour la Généralisation
p. 4	L'interview du mois
p. 4	La phrase du mois



Alexandra Richard

SNCF Réseau
Service Transformation
Chef de projet REGGLISS

* Extraction des adaptations REGGLISS (THOR) du 6 janvier au 13 février

REGGLISS

REGGLISS est déployé par étapes

A l'origine du projet REGGLISS, un certain nombre de points de souffrance étaient constatés :

- Une **absence de graphique** pour les horairistes de l'adaptation
- Un **double travail** pour les avis trains raccord
- Des **pratiques non harmonisées** selon les entités en charge du tracé horaire (DPS, BHR)
- Globalement **peu de temps pour traiter** les volumes actuels de demandes en adaptation et les adaptations complexes
- Une structuration de l'organisation du travail, des modes opératoires et des éléments de sécurité **autour du papier**

PHASE TEST

REGGLISS a débuté par une phase de Test sur l'EIC NPDC + axe TGV Nord Est le 21 juillet 2014

« Je mettais 1 semaine pour traiter la Braderie de Lille en avis train, avec REGGLISS, je n'ai mis que 3 jours »
BHR NPDC

70% d'avis trains en moins (entre aout et décembre 2014)*

Le train n°710528 (TGV vide) a circulé entre Tourcoing et Lille Flandres sans avis train le 7 Août 2014



*Comparaison entre la moyenne des avis train entre janvier 2013 / juillet 2014 et aout 2014 / décembre 2014 sur l'EIC NPDC

PHASE PILOTE

Une **forte implication des populations** concernées depuis le 6 janvier

3574 Sillons traités en REGGLISS depuis le 6 janvier (au 16/02)

104 Horairistes habilités à traiter en REGGLISS

30% d'avis-trains en moins*

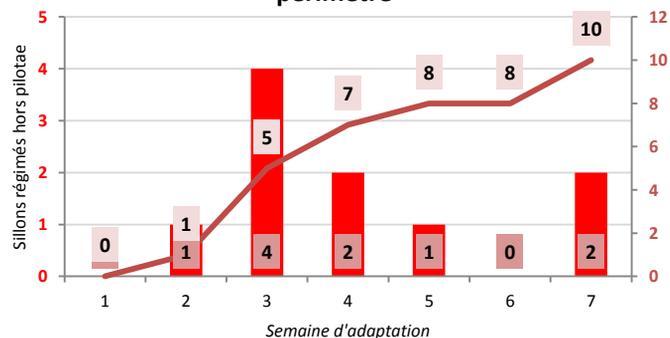
*Comparaison entre la moyenne des avis train entre janvier 2013 / décembre 2014 et janvier 2015 sur les EIC AL, LOR, PCA, PP

« Il est certain que REGGLISS amène de la **souplesse** et apporte un gain de temps »
BHR ALS et LOR

« Les **bugs sont nombreux**. Cela rajoute de la difficulté à s'adapter à REGGLISS »
BHN Adaptation NE

« Nous nous rendons compte avec le temps que REGGLISS est **super dans 80% des cas**, mais parfois c'est un réel casse-tête »
BHR NPDC

Suivi hebdomadaire des sillons régimés hors périmètre



L'équipe projet suit également l'éligibilité des sillons REGGLISS.

Depuis le début du Pilote, **10** sillons adaptés en REGGLISS ne font pas partie de la zone géographique concernée et aucun constat de sillon circulant sur VU

Pour rappel, le **parcours du sillon** doit être **entièrement et strictement inclus dans la zone Pilote** même si la modification REGGLISS est sur votre région

Retour d'expérience du Pilote

Le ressenti des utilisateurs THOR et DELTHA a été capitalisé par l'équipe projet via :

- Les **audioconférences** à J+15 avec les Chefs de BHR (PCA, NPDC, PP, AL, LOR)
- **L'immersion terrain** au BHN NE
- Les réponses aux **sondages THOR et DELTHA** (respectivement 37 réponses sur 104 sondés et 43 réponses sur 310 sondés)

THOR

77% des horairistes interrogés ont utilisé REGGLISS depuis le démarrage du pilote

10% des horairistes interrogés n'arrivent pas à traiter les sillons en REGGLISS

77% des horairistes interrogés qui ont rencontré des difficultés jugent qu'elles proviennent d'un dysfonctionnement SI

60% des horairistes interrogés estiment que REGGLISS leur apporte un gain de temps

Les horairistes confirment déjà le **gain de temps et de confort** (notamment sur les créations et suppressions) mais sont contraints par les **dysfonctionnements de l'outil**.

DELTHA

67% des utilisateurs interrogés utilisent DELTHA
Dont **35%** quotidiennement

60% des utilisateurs interrogés jugent **l'application satisfaisante**

56% des utilisateurs interrogés jugent que DELTHA ne **leur permet pas de suivre plus facilement** le traitement des sillons

« DELTHA permet d'avoir l'information sur les écarts de mouvements de son portefeuille de sillons de manière synthétique » ECR

Les utilisateurs de DELTHA sont **globalement satisfaits** mais restent en **attente des fonctionnalités** prévues dans les versions futures (corrective et version 3) .

Rappel des processus d'assistance

THOR

Une **question métier** ?
Un **incident SI** ?

Contactez **ISI Assistance et Pascal Harlay**
(assistance.infra@sncf.fr et pascal.harlay@rff.fr)

Une **question métier** ?
Un **incident SI** ?

- Les EF contactent le **Support GRC** (supportRFF@rff.fr)
- Les agents RFF contactent le **#1111**
- Les agents DCF contactent **l'Assistance INFRA**



DELTHA

Les pré-requis des EIC pour entrer dans la Généralisation

La Généralisation prévue le 5 mai permettra d'augmenter considérablement les gains pour les horairistes puisque l'ensemble des agents traiteront en REGGLISS les sillons éligibles (gains au graphique et volume de sillons traités)

Formations
REGGLISS

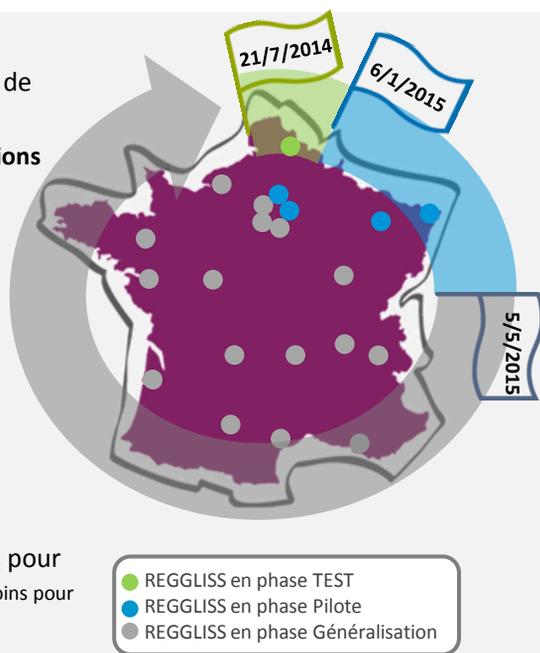
- Participation des horairistes concernés aux sessions de formation prévues en mars / avril 2015
→ **Inscrivez dès à présent les horairistes aux formations** (auprès des COFOS de vos EIC / de la DPS)

DELTHA

- Réalisation des demandes d'habilitations des futurs utilisateurs
- Connaissance du guide d'utilisation et du tutoriel (pour information, aucune formation DELTHA n'est prévue)

Dans les
postes

- Mise en œuvre des moyens et outils dans les postes pour accueillir le nouveau fonctionnement REGGLISS (besoins pour le déploiement d'OLERON, consigne locale)



Les formations REGGLISS, qu'en pense Christophe Clemenz – Responsable Formations ?



Christophe CLEMENZ

DCF – DPC/DPS Responsable Antenne Formation Professionnelle

« Je suis satisfait de participer au projet REGGLISS car il touche le cœur du métier et c'est toujours captivant de mettre en place une nouvelle formation.

Compte tenu du nombre d'agents à former, nous avons décidé de **mettre en**

qualité RH-F (département formation de la DCF) la formation REGGLISS.

Ainsi le cahier des charges est sur SYSPRE et la GED (DC07864), les stagiaires sont évalués et la réussite déclenche **une attestation de formation**

nécessaire à l'utilisation de REGGLISS dans THOR.

Les apprenants sont davantage impliqués et leur ressenti nous permet **d'améliorer en continu notre réponse pédagogique.**

Les sessions se déroulent correctement et c'est appréciable d'animer des formations devant des stagiaires volontaires souhaitant naturellement utiliser REGGLISS au plus vite.

La phrase du mois

Isabelle Bouillon

Chef de projet OLERON VU SUIVI 2.0



« Selon Certifer, le processus de détermination du droit à la voie en voie unique suite à la dématérialisation de la commande des trains par l'évolution de l'application OLERON VU SUIVI en OLERON VU SUIVI 2.0. est GAME »